AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

27 Juin 1962

2ème supplément au bulletin N° 21 de Juin 1962

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU - Un nouveau traitement ne s'impose dès réception que dans les rares localités fortement affectées par les orages récents. D'autre part sur les vignes où des taches ont été observées, effectuer un nouveau traitement dans les 5 jours après la prochaine pluie.

BLACK-ROT - S'en tenir pour l'instant aux directives du bulletin précédent.

VERS DE LA GRAPPE - Le premier traitement préventif contre la 2ème génération, dans les régions méridionales, ne doit pas être prévu avant le 8 juillet.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - Appliquer un nouveau traitement 13 à 15 jours après le précédent dans les seules situations où des taches auraient été observées.

CARPOCAPSE - Soit que le dernier traitement soit maintenant périmé, soit que l'élévation de la température nécessite l'extension du premier traitement, une application insecticide devra être effectuée aux dates suivantes:

	Du 1er au 4 juillet	Du 5 au 8 juillet
AIN	52, 119	42, 43, 44, 47, 48, 50, 51
ARDECHE	141, 143, 145	142, 146, 147, 148, 151, 152
DROME	122, 124, 125, 129, 130	121, 123, 131, 132, 133, 134, 135
ISERE	103, 106, 118, 119	104, 105, 111, 113, 115, 121
LOIRE	7, 8, 9, 10, 12	2, 4, 28
RHONE	24, 26, 27, 30	23, 28, 32, 33, 34, 35, 37 (nord)
SAVOIE	81, 83	82, 87, 89, 91
HTE SAVOIE	61, 62, 68, 70	60, 66, 72

GRANDE CULTURE

PYRALE DU MAIS (sur maïs et panic) - La forte poussée de chaleur du 22 au 24 a regroupé les éclosions de sorte que le 1er traitement devra être appliqué en toutes régions du 2 au 6 juillet.

On utilisera en pulvérisation: D.D.T., toxaphène
en poudrage: D.D.T., toxaphène, heptachlore, dieldrine
en granulés: D.D.T., heptachlore

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles: P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes -Directeur-gérant: L.BOUYX